



JET 35 ANTI-ALGUES

Référence(s)
612 035 ...

*Contre les algues, contre le tartre et
contre les tâches de rouille*



ANTI-ALGUES & Hivernage

UTILISATION

Produit anti-algues utilisé pour le traitement des eaux de piscine.

COMPOSITION

APCA : chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé.
Additif sequestrant calcaire et métaux.

SPÉCIFICATIONS

APCA : chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé	
Densité	1,079
pH	4,5

SÉCURITÉ

Ce produit est corrosif.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Se référer au mode d'emploi, aux consignes de sécurité
et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les
emballages.
Les informations de dangerosité et de sécurité sont
mentionnées sur la FDS (Fiche de données de sécurité).
Pictogramme de danger spécifiques à JET 35 ANTI-ALGUES :



ATTENTION

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable,
notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez
chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits
présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et
pour l'environnement. TP2.

STOCKAGE

A conserver dans son emballage d'origine, fermé, en
position verticale, à l'abri de la lumière, de la chaleur et du
froid. À stocker sur (ou dans) un bac de rétention adapté.



AVANTAGES

- Préventif + curatif, lutte contre la prolifération des algues.
- Lutte contre le tartre et contre les taches de rouille.
- Non moussant.
- Effet clarifiant
- Efficace quel que soit le pH de l'eau traité
- Compatible avec tout type de filtration et/ou revêtements

MODE D'EMPLOI

Piscine familiale :

- Avant le remplissage du bassin : pulvériser sur les parois propres une solution à 4-10 % de JET 35 ANTI-ALGUES et laisser sécher.
- En début de saison : 150 ml pour 10 m³ d'eau.
- En cours de saison, chaque semaine : 75 ml / 10 m³ d'eau (demi-dose pour bassin intérieur).
- Verser JET 35 ANTI-ALGUES dans le bassin directement, devant les bouches de refoulement, filtration en marche, en l'absence de baigneurs.
En cas d'eau entartrante (TH>30°F), multiplier le dosage par 1,5.

Le dosage régulier est nécessaire toute la saison pour assurer un effet préventif durable contre les algues.

Piscine collective :

- JET 35 ANTI-ALGUES est indiqué en complément du traitement Chlore / pH réglementaire pour son effet préventif contre la prolifération des algues.
- Avant le remplissage du bassin : pulvériser sur les parois propres une solution à 2 % de QT 20 ANTI-ALGUES et laisser sécher.
 - Pour un dosage hebdomadaire, verser JET 35 ANTI-ALGUES dans le bac tampon : 0,5 L / 100 m³ d'eau.
 - En usage régulier, préparer une solution à 2 % (2 L / 100 L d'eau). Injecter en continu cette dilution, par pompe doseuse sur le refoulement au bassin, réglée à 0,2 L/h par tranche de 100 m³.
En cas d'eau entartrante (TH>30°F), multiplier le dosage par 1,5.
 - En cas de pluies abondantes, de fortes chaleurs ou d'affluence de baigneurs, augmenter le dosage de JET 35 ANTI-ALGUES.

CONDITIONNEMENT

En flacon de 1L, bidon de 3L, 5L, 10L, 20L.
Emballages équipés de système de sécurité.